

CPL 2 : Pourquoi les résultats n'ont-ils pas été diffusés sur Alice ?

Les CPL 2 ont siégé les lundi 26 et mardi 27 septembre. Les résultats auraient donc dû être diffusés sur Alice, mais voilà, la direction a souhaité faire réexaminer des postes votés en partage de voix en nous proposant dans un premier temps une conférence téléphonique post-CPL, et dans un deuxième temps, devant le refus de certains syndicats, une convocation à une nouvelle CPL le lundi 3 octobre, CPL à laquelle la CGT a refusé de siéger pour les raisons suivantes :

- La direction n'a pas jugé nécessaire de contacter par téléphone l'élu de la CGT pour lui faire état de la proposition de revoir des décisions qui avaient été votées dans le cadre de la CPL, alors même qu'elle a contacté l'ensemble des autres syndicats.
- La CGT s'oppose fermement aux conférences téléphoniques qui font suite aux CPL, seules instances statutaires et réglementaires pour traiter des demandes des agents.
- La CGT demande à ce que les CPL soient présidées par des représentants de l'établissement qui ont un réel pouvoir de décision afin d'éviter toute remise en cause de décisions votées et adoptées.
- Enfin, la CGT déplore les conséquences de cette situation qui a jeté dans le trouble les agents en attente des décisions de la CPL et mis dans l'embarras les agents qui devaient prendre leur poste le 3 octobre (leur prise de poste a du coup été différée au 10 octobre).

Depuis la mise en place du *dialogue social* à l'ANPE, les élus CGT notent une très forte dégradation en ce qui concerne la consultation des élus en commissions paritaires.